

FIA de droit français

# CNP TOTAL RETURN

## **RAPPORT ANNUEL** au 30 septembre 2024

**Société de Gestion : Ostrum Asset Management**

**Dépositaire : Caceis Bank**

**Commissaire aux Comptes : Mazars**

# Sommaire

	Page
<b>1. Rapport de Gestion</b>	<b>3</b>
<b>a) Politique d'investissement</b>	<b>3</b>
■ Politique de gestion	
<b>b) Informations sur l'OPC</b>	<b>7</b>
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
<b>c) Informations sur les risques</b>	<b>8</b>
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Effet de levier	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
<b>d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)</b>	<b>10</b>
<b>2. Engagements de gouvernance et compliance</b>	<b>11</b>
<b>3. Frais et Fiscalité</b>	<b>20</b>
<b>4. Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>21</b>
<b>5. Comptes de l'exercice</b>	<b>26</b>

# 1. Rapport de Gestion

## a) Politique d'investissement

### ■ Politique de gestion

CONJONCTURE ANNUELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

La croissance mondiale est restée résiliente sur l'année écoulée. La robustesse de l'économie américaine a contrasté avec la timide reprise de la zone euro et la faiblesse de la croissance chinoise. L'inflation s'est nettement modérée par rapport au pic observé en 2022 ce qui a permis aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse de taux.

L'économie américaine s'est révélée robuste, soutenue par la consommation des ménages et les dépenses publiques effectuées par le gouvernement. L'investissement immobilier a en revanche été pénalisé par le maintien de prix et de taux hypothécaires élevés. Dans ce contexte, le taux de chômage a légèrement progressé pour rester à un bas niveau : 4,1 % en septembre 2024, contre un plus bas historique de 3,4 % début 2023.

Après être restée atone en 2023, la croissance de la zone euro a amorcé une timide reprise. Celle-ci a été liée uniquement au commerce extérieur. La consommation des ménages est restée faible en dépit de gains de pouvoir d'achat. Les salaires se sont en effet ajustés avec retard à l'inflation et ont progressé plus vite que celle-ci en 2024. La faible croissance de la zone euro est liée à la récession de l'Allemagne. Celle-ci a pâti de sa forte dépendance passée à l'énergie russe, du poids relativement plus important du secteur manufacturier, qui a continué de se contracter, et de son exposition plus grande au commerce extérieur, particulièrement avec la Chine dont l'activité s'est révélée décevante. La croissance s'est en revanche poursuivie à un rythme modéré en France et en Italie et s'est révélée robuste dans les autres pays périphériques, particulièrement en Espagne.

En Chine, la croissance s'est révélée décevante, affectée par la crise du secteur immobilier et la faiblesse de la demande interne. Cette morosité persistante de l'activité, menaçant l'atteinte de la cible de croissance de 5 %, a contraint les autorités à annoncer des mesures de soutien coordonnées à la fin du mois de septembre 2024. Celles-ci ont pris plusieurs formes : monétaires, financières, immobilières, bancaires et budgétaires. Le but est de restaurer la confiance dans l'économie en créant un climat des affaires favorable.

L'inflation a continué de ralentir de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, elle s'est établie à 2,4 % en septembre 2024, contre 3,7 % un an auparavant, à comparer à un pic de 9,1 % en juin 2022. En zone euro, l'inflation est revenue à 1,7 % en septembre 2024, contre 4,3 % il y a un an, et un pic de 10,6 % en octobre 2022. Cette forte désinflation a résulté d'un effet de base important sur les prix de l'énergie et du net ralentissement de l'inflation dans l'alimentation et les biens manufacturés. En revanche, l'inflation dans les services est restée élevée, traduisant la persistance de tensions salariales, notamment en zone euro (3,9 % en septembre 2024).

Les banques centrales ont maintenu leurs taux à des niveaux restrictifs une bonne partie de l'année, en raison d'une inflation encore élevée, avant de commencer un cycle d'assouplissement monétaire.

Après avoir relevé ses taux de 525 points de base (pb) entre mars 2022 et juillet 2023, pour porter le taux des Fed funds dans la fourchette [5,25% ; 5,50%], la Fédérale Reserve (Fed) a laissé ses taux inchangés, jusqu'au mois d'août 2024, en raison du maintien d'une inflation bien supérieure à la cible suivie, de 2 %. A partir de novembre 2023, le ton s'est toutefois infléchi, la Fed laissant présager un potentiel assouplissement de sa politique monétaire à venir. Le 18 septembre 2024, la banque centrale a commencé fort son cycle de baisse de taux avec une réduction de 50 points de base de ses taux directeurs, la première depuis mars 2020. Cette « recalibration » visant à rendre la politique monétaire moins restrictive a été motivée par les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi. Rassurée sur l'inflation, la Fed se focalise sur son 2e mandat : celui d'un emploi maximal pour éviter un ralentissement trop marqué de celui-ci. La Banque centrale a par ailleurs réduit le rythme de contraction de son bilan à partir du mois de juin 2024 (de 60 Mds de \$ par mois contre 95 Mds précédemment).

# 1. Rapport de Gestion

Après avoir relevé ses taux de 450 points de base, entre juillet 2022 et septembre 2023, pour porter le taux de dépôt au plus haut historique de 4 %, la BCE a laissé ses taux inchangés jusqu'en mai 2024. Comme elle l'avait quasiment pré-annoncé lors de la réunion du mois d'avril, la BCE a baissé ses taux directeurs le 6 juin 2024, de 25 points de base, pour ramener le taux de dépôt à 3,75 %. Le recul du taux d'inflation de plus de 2,5 points de pourcentage depuis septembre 2023 et l'amélioration des perspectives d'inflation en ont été à l'origine. La BCE a de nouveau baissé de 25 pb le taux de dépôt, le 12 septembre, pour le ramener à 3,50 %, et le corridor entre le taux de dépôt et le taux de refinancement a été réduit à 15 pb, comme annoncé en mars. Depuis cette réunion, les membres de la BCE ont laissé présager une nouvelle baisse des taux dès la réunion du mois d'octobre. L'inflation plus faible que prévu en septembre et les gains de pouvoir d'achat, qui tardent à avoir un impact positif sur la consommation, les rendent plus confiants dans l'atteinte de la cible d'inflation de 2 % à moyen terme. La Banque centrale continue dans le même temps la réduction de la taille de son bilan à travers les remboursements des TLTRO, la fin des réinvestissements des tombées dans le cadre de l'APP et le réinvestissement partiel des tombées du PEPP depuis le mois de juillet 2024 (au rythme de 7,5 Mds d'euros en moyenne par mois) pour y mettre un terme fin 2024.

La Banque du Japon a décidé, le 19 mars 2024, de relever ses taux pour la 1ère fois depuis 2007. Elle a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatif mise en place en 2016, pour ramener le taux d'intervention dans la fourchette [0 ; 0,10%] contre -0,10% précédemment. Elle a également arrêté le ciblage du taux 10 ans, tout en limitant les potentielles tensions en poursuivant ses achats massifs d'obligations. Cette décision historique est un début de normalisation de la politique monétaire et non un durcissement, celle-ci restant encore très accommodante. Cette décision a été motivée par les premiers résultats des négociations salariales de printemps, indiquant la plus forte hausse annuelle des salaires depuis 1991. Cela rend la BoJ plus confiante dans la sortie de la déflation et le retour durable de l'inflation vers la cible de 2 %. La BoJ a continué ses achats d'obligations d'Etat (JGB) au rythme de 6 000 Mds de yens par mois. Le 31 juillet, la Banque centrale a relevé de nouveau ses taux pour ramener son taux d'intervention à 0,25 %. Elle a également annoncé qu'elle réduirait progressivement ses achats de JGB pour les ramener au rythme de 3 000 Mds de yens au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Les taux obligataires souverains se sont nettement détendus sur l'année écoulée dans la perspective de politiques monétaires moins restrictives de part et d'autre de l'Atlantique permises par la nette modération de l'inflation. Ils ont connu trois phases distinctes sur l'année écoulée.

L'année a débuté avec un rallye sur les marchés obligataires entre octobre et décembre 2023. Un ralentissement plus rapide que prévu de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique et un changement de ton des banques centrales en ont été à l'origine. En laissant entendre qu'elles avaient probablement terminé leur cycle de hausse de taux, les marchés ont anticipé des baisses rapides de ces derniers. Ces anticipations se sont accentuées en décembre à la suite de la réunion de la Fed et des déclarations de Jerome Powell validant ces attentes. Le taux 10 ans américain a ainsi fortement baissé (-110 pb par rapport au 19 octobre 2023) pour revenir, le 29 décembre 2023, au niveau de la fin 2022, à 3,9 %. Le taux 10 ans allemand s'est également fortement détendu sur cette période (- 90 pb), pour clôturer à 2 %, le 29 décembre 2023, et le taux 10 ans français a baissé de 100 pb, pour revenir à 2,6 % fin 2023.

Les taux souverains se sont de nouveau tendus sur les 4 premiers mois de l'année 2024. Une inflation plus forte qu'attendu de part et d'autre de l'Atlantique et des chiffres américains attestant d'une croissance et d'un marché de l'emploi plus robustes que prévu en ont été à l'origine. Les investisseurs ont ainsi revu en nette baisse les perspectives d'assouplissement monétaire de la Fed. Ils attendaient 6 baisses de taux de la Fed début janvier 2024 et plus qu'une seule en juin. Le taux 10 ans américain a ainsi cloturé, le 28 juin 2024, à 4,40 %.

# 1. Rapport de Gestion

Les taux 10 ans allemand et français se sont tendus dans le sillage des taux américains avant de connaître des évolutions divergentes à partir du 10 juin, à la suite de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président Emmanuel Macron. La perspective d'élections législatives anticipées a généré des craintes quant à la capacité du prochain gouvernement français à réduire le déficit budgétaire déjà élevé et la dette publique. Cela a déclenché un mouvement de fuite vers la qualité. Le taux 10 ans allemand a ainsi baissé de 12 pb entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 2,50 %. Le taux 10 ans français a augmenté de 20 pb, entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 3,30 %. Dans ce contexte, le spread français s'est écarté de 32 pb entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 80 pb, le 28 juin, contre 48 pb avant l'annonce de la dissolution. C'est un plus haut depuis 2017, lors des craintes liées à l'élection présidentielle.

A partir du mois de juillet, l'attente, par les investisseurs, du lancement du cycle d'assouplissement monétaire par les principales banques centrales s'est traduite par une nouvelle détente des taux obligataires, à l'exception de la France. Le taux 10 ans américain a ainsi clôturé, le 30 septembre 2024, à 3,8 %, soit une baisse de 80 pb sur un an. Le taux 10 ans allemand a baissé quant à lui de 70 pb sur l'année écoulée pour clôturer à 2,1 %, le 30 septembre 2024, alors que le taux 10 ans français a baissé de 50 pb pour terminer à 2,9 %. Le spread français, qui s'était écarté jusqu'à 82 pb, le 27 juin, contre 48 pb le 7 juin, est resté sur des niveaux élevés au cours du 3ème trimestre, évoluant entre 63 et 80 points de base, niveau auquel il a clôturé le 30 septembre. Le 26 septembre, pour la 1ère fois depuis 2007, le spread de l'OAT 10 ans est même devenu supérieur au spread espagnol. Cela a reflété les craintes des investisseurs sur les finances publiques françaises puisque la France va enregistrer un fort dérapage budgétaire pour la 2ème année consécutive en 2024 (6,1% du PIB), justifiant des mesures de nette réduction du déficit. La tâche se révèle complexe pour le nouveau gouvernement puisque l'Assemblée nationale est très divisée, le plaçant sous la menace d'une motion de censure.

L'écartement du spread français de 24 pb sur l'ensemble de l'année a contrasté avec le resserrement observé dans les autres pays de la zone euro. La moindre présence de la BCE sur les marchés obligataires a été plus que compensée par les achats des investisseurs étrangers et des ménages, plus particulièrement en Italie compte tenu du succès des émissions BTP Valore. Les investisseurs ont voulu « locker » des taux plus élevés, avant que les banques centrales ne commencent à baisser leurs taux directeurs. Les spreads se sont toutefois brièvement écartés en juin 2024, dans le sillage des tensions sur l'OAT, puis début août, à la suite du déblocement de positions spéculatives vendeuses sur le yen en réponse au relèvement de taux de la BoJ, sur fond de craintes de récession aux Etats-Unis. En septembre, l'annonce d'un fort dérapage budgétaire de la France a en outre contrasté avec la révision en baisse des déficits budgétaires de l'Italie. Sur l'ensemble de l'année, le spread italien s'est ainsi resserré de 60 pb, pour revenir à 133 pb, et le spread espagnol de 30 pb, pour revenir à 80 pb.

## Partie Total Return.

La partie totale return est construite avec une allocation fixe sur les fonds OSTRUM Fixed Income Multi Stratégies et OSTRUM TR Crédit. En transposition, la répartition govies / crédit est de 43% / 57% (dont 27% de High Yield). Sur le crédit, la poche a une préférence pour du portage avec des obligations de maturité assez courte et des indices ITRX 3 et 5 ans EUR en directionnel. La duration se fait moins sur les taux US (20% de la répartition géographique) et toujours beaucoup sur du 1-5 ans.

# 1. Rapport de Gestion

## Directionnel Taux

La duration a été graduellement remontée depuis le début d'année 2024 de 1.75 à 5 au sommet en juin 2024, la duration a été ensuite piloté entre 2.75 et 4.25 jusqu'à fin septembre.

## Directionnel crédit

Sur le crédit, le fonds est composé durant l'exercice de fonds HY et Subordonnées qui ont été partiellement couverts en dérivés. Le fonds est aussi investi sur des dérivés (ITRX MAIN 3ans) pour bénéficier du portage attractif de la catégorie IG.

## Directionnel Emergents

Gestion active de la duration US, remontée pendant l'été sur le 10y US entre 4 et 4.15% puis abaissée mi-septembre sur 3.65% - Maintien d'une forte allocation sur le Latam (16%) avec un impact positif des taux locaux mais très négatif sur le FX => contribution globale négative Brésil (-57bp), Mexique (-53bp). Renforcement de l'allocation sur l'Europe de l'Est qui a bénéficié de baisses de taux, sans impact trop négatif sur les devises : Pologne (+25bp) , Rép. Tchèque (+11bp). Contribution très positive de l'Afrique du Sud (+63bp , performance positive Tx et FX)

Sur la dette externe (49%), on constate une surperformance très nette du HY vs IG. Cash et proxy cash, 16% AUM en moyenne sur la période : contribution positive

## Directionnel Actions Zone Euro

L'exposition nette actions a été pilotée par les futures eurostoxx car la détention en directe est passée elle de 30% à 20% de la NAV totale du fonds durant l'exercice. Cette exposition nette est restée tactique entre 0 et 8% max au T2 2024. Cette gestion dynamique a bénéficié d'un marché sans tendance véritable cette année.

## Macro overlay

RAS

## Performance

o FR0011047323 Perf nette **+3,711 %** Perf bench NaN

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# 1. Rapport de Gestion

## b) Informations sur l'OPC

### ■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI CASH PLUS I	90 874 267,57	97 286 777,46
CNP ASSUR OPPORTUNITE 2	7 215 858,00	19 185 501,50
Seeyond Volatility Alt Inc SI A EUR CAP	9 999 720,00	0,00
NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	0,00	5 468 890,00
BMW INTL INVESTMENT 3.25% 17-11-28	2 989 770,00	1 498 155,00
KERING FINANCE 3.375% 11-03-32	2 491 725,00	1 475 075,00
DASSAULT SYST.	901 160,62	2 868 811,11
BNP PAR 4.095% 13-02-34 EMTN	1 800 000,00	1 802 244,00
ASML HOLDING NV	1 384 252,49	2 038 219,80
EXOR NV 3.75% 14-02-33	1 689 307,00	1 666 836,00

### ■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Cet OPC n'a pas fait l'objet de changements substantiels.

### ■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

### ■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

### ■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### ■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : [Contact@ostrum.com](mailto:Contact@ostrum.com)

# 1. Rapport de Gestion

## c) Informations sur les risques

### ■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 5. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 162,27. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 3,49%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 1,68%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 2,49%.

*La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type VaR 99% 1 mois. Elle se base sur un historique de données de 3 ans.*

### ■ Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 230,35%.

- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 131,35%.

Levier Brut :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions, y compris des dérivés qui sont convertis en équivalent sous-jacent qu'ils soient en couverture ou en exposition, et en excluant la trésorerie et ses équivalents.

Levier en engagement (net) :

Cet indicateur mesure la somme des valeurs absolues de toutes les positions après conversion en équivalent sous-jacent des dérivés et prise en compte des accords de compensation et/ou couverture.

Un résultat inférieur ou égal à 100% indique l'absence de levier du fonds.

### ■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

# 1. Rapport de Gestion

## ■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

*Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.*

## ■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuilles a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi hebdomadaire avec des paramètres identiques.

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation du fonds, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

## ■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

# 1. Rapport de Gestion

## d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

### Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### ■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.ostrum.com>.

### ■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.ostrum.com>.

### ■ Politique de rémunération

#### 1. PREAMBULE

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. « 2. Principes généraux »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. « Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. « Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### 2. PRINCIPES GENERAUX

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

### 2.1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs. Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Le mode de détermination de la rémunération variable des gérants est conforme à l'objectif de servir au mieux les intérêts des clients avec une évaluation de leur satisfaction appréciée à travers les réponses à un questionnaire. Les responsables métier complètent cette évaluation par une analyse des éléments d'appréciation communiqués par les clients et s'assurent que les gérants exercent le niveau de vigilance adapté face aux demandes du client, en s'assurant notamment qu'elles demeurent appropriées.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

### 2.2. Composantes de la rémunération

#### Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

### Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

### Equilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

## 3. DECLINAISON DU DISPOSITIF APPLICABLE A LA POPULATION IDENTIFIEE AU TITRE D 'AIFM ET/OU UCITS V

### 3.1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables des activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

### 3.2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1<sup>er</sup> euro,
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1<sup>er</sup> euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

### 4. GOUVERNANCE

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des Ressources Humaines d'Ostrum Asset Management.

La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des Contrôles Permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Le Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation<sup>1</sup> :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants :
  - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
  - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
  - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants<sup>2</sup>.

La rémunération du Directeur général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management, voir le Règlement intérieur du Comité des Nominations et des Rémunérations.

<sup>2</sup> Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des Rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et / ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

### **Rémunération versée au titre du dernier exercice**

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2023\* : 33 136 152 €

Rémunérations variables attribués au titre de 2023 : 14 108 065 €

Effectifs concernés : 412

*\*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2023*

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2023 : 19 510 380 €

- Cadres supérieurs : 4 731 500 €

- Membres du personnel : 14 778 880 €

Effectifs concernés : 97

## 3. Frais et Fiscalité

### ■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.ostrum.com>.

### ■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par des récupérations de retenues à la source au titre de cet exercice.

## 4. Rapport du Commissaire aux comptes

## **FCP CNP TOTAL RETURN**

43 avenue Pierre MENDES FRANCE  
75013 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CNP TOTAL RETURN,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CNP TOTAL RETURN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de

Bertrand DESPORTES

Date : 2025.01.31

10:31:48 +01'00'

Bertrand DESPORTES

Associé

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>38 559 897,08</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 559 897,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>27 678 425,93</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 678 425,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>123 292 712,39</b>
OPCVM	114 930 623,59
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	8 362 088,80
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>3 940 704,13</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>193 471 739,53</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>2 906 267,85</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 579 705,07</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>4 485 972,92</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>197 957 712,45</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## 5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	177 217 341,82
Report à nouveau sur revenu net	9 632 071,63
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	6 933 789,02
<b>Capitaux propres I</b>	<b>193 783 202,47</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>193 783 202,47</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>1 330 720,87</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>1 330 720,87</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 787 187,01
Concours bancaires	56 602,10
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>2 843 789,11</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>197 957 712,45</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## 5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	1 021 364,03
Produits sur obligations	522 275,03
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	578 780,00
Produits sur instruments financiers à terme	42 466,82
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	226 710,92
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>2 391 596,80</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	3 333,33
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-90 922,52
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-87 589,19</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 304 007,61</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-208 473,46
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-208 473,46</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>2 095 534,15</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-66 355,41</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>2 029 178,74</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	-7 743 245,79
Frais de transactions externes et frais de cession	-107 663,81
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-7 850 909,60</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>658 702,68</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-7 192 206,92</b>

## 5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	12 650 440,76
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-72 065,10
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>12 578 375,66</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-481 558,46</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>12 096 817,20</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>6 933 789,02</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ Comptes annuels - Annexes comptables

#### A. Informations générales

##### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

###### A1a. Stratégie et profil de gestion

Le Fonds a pour objectif de générer une performance positive grâce à une gestion active et fondamentale d'un portefeuille multi-actifs sur des stratégies distinctes évoluant entre produits de taux et actions.

La combinaison des différentes stratégies vise à apporter une performance positive au cours de différents cycles de marché tout en limitant le risque de perte sur la durée de placement recommandée de 3 ans

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## 5. Comptes de l'exercice

### A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	346 541 702,94	342 168 206,90	328 528 090,62	199 938 110,50	193 783 202,47
Nombre de titres	15 042	14 827	14 451	8 921	8 337
Valeur liquidative unitaire	23 038,27	23 077,37	22 733,93	22 412,07	23 243,75
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	926,52	444,28	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-155,36	-134,94	-862,68
Report à nouveau unitaire sur revenu	449,33	767,73	950,92	1 155,34	1 398,73

## 5. Comptes de l'exercice

### A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 5. Comptes de l'exercice

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 30 septembre 2023 au 30 septembre 2024.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

## 5. Comptes de l'exercice

### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## 5. Comptes de l'exercice

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## 5. Comptes de l'exercice

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011047323 - Part CNP TOTAL RETURN : Taux de frais maximum de 0.40% TTC.

### Affectation des sommes distribuables

#### *Définition des sommes distribuables*

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### *Le revenu :*

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### *Les Plus et Moins-values :*

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

## 5. Comptes de l'exercice

*Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CNP TOTAL RETURN	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## 5. Comptes de l'exercice

### B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

#### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>199 938 110,50</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-12 977 858,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 095 534,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-7 850 909,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	12 578 375,66
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>193 783 202,47</b>

(\*) 30/09/2024 : Frais de constitution

#### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## 5. Comptes de l'exercice

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-584	-12 977 858,24
Solde net des souscriptions/rachats	-584	-12 977 858,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 337	

#### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CNP TOTAL RETURN FR0011047323	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	193 783 202,47	8 337	23 243,75

## 5. Comptes de l'exercice

### C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

##### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	FINLANDE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	38 559,90	17 769,67	10 208,53	5 956,66	2 863,81	768,87
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-30 180,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>8 379,90</b>					

##### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	27 678,42	27 678,42	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 579,71	0,00	0,00	0,00	1 579,71
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-56,60	0,00	0,00	0,00	-56,60
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	47 783,82	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>75 462,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 523,11</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	]3 - 6 mois]	]6 - 12 mois]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	5 054,61	6 251,39	14 489,44	1 882,99
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 579,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-56,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	18 975,18	18 201,64	10 607,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 523,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 029,79</b>	<b>24 453,03</b>	<b>25 096,44</b>	<b>1 882,99</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## 5. Comptes de l'exercice

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CAD	JPY	GBP	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	546,48	147,81	77,89	0,00	0,00
Comptes financiers	1 216,65	138,89	0,00	87,67	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-56,60	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	444,28	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 207,41</b>	<b>286,70</b>	<b>21,29</b>	<b>87,67</b>	<b>0,00</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	26 849,90	828,52	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	158 880,52
<b>Solde net</b>	<b>26 849,90</b>	<b>828,52</b>	<b>158 880,52</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## 5. Comptes de l'exercice

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	2 185,09	0,00
JP MORGAN FRANCFORT	853,03	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	0,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	0,00	147,26
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	0,00	280,89
Dettes		
Collatéral espèces		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	1 908,96
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	841,21

## 5. Comptes de l'exercice

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0935225598	OSTRUM CR OPP IA EUR C	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	17 619 803,80
LU1561911915	OSTRUM FIX INC MULT STR I NPF USD CAP	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	51 184,98
LU1561910867	OSTRUM FIX INC MULT STR SI NPF USD CAP	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	52 193,00
LU1561914851	OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME I/A (H)	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	56 741 000,00
LU2038540998	OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 880 987,21
LU2373384051	Seeyond Volatility Alt Inc SI A EUR CAP	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	10 172 095,00
FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	Natixis Investment Managers International	Monétaire Euro	France	EUR	16 044 379,60
LU0593537565	NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	Natixis Investment Managers International	Non applicable	Luxembourg	EUR	9 368 980,00
FR0013170206	CNP ASSUR OPPORTUNITE 2	Ostrum Asset Management	Fonds / Diversifiés	France	EUR	8 362 088,80
<b>Total</b>						<b>123 292 712,39</b>

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## 5. Comptes de l'exercice

### D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	2 906 261,49
	Collatéraux	2,35
	Autres créances	4,01
<b>Total des créances</b>		<b>2 906 267,85</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	37 011,98
	Collatéraux	2 750 175,03
<b>Total des dettes</b>		<b>2 787 187,01</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>119 080,84</b>

#### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	208 473,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			123 292 712,39
	FR0013170206	CNP ASSUR OPPORTUNITE 2	8 362 088,80
	LU0593537565	NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	9 368 980,00
	LU0935225598	OSTRUM CR OPP IA EUR C	17 619 803,80
	LU1561911915	OSTRUM FIX INC MULT STR I NPF USD CAP	51 184,98
	LU1561910867	OSTRUM FIX INC MULT STR SI NPF USD CAP	52 193,00
	LU1561914851	OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME I/A (H)	56 741 000,00
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	16 044 379,60
	LU2038540998	OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	4 880 987,21
	LU2373384051	Seeyond Volatility Alt Inc SI A EUR CAP	10 172 095,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>123 292 712,39</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>2 029 178,74</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>2 029 178,74</b>
Report à nouveau	9 632 071,63
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>11 661 250,37</b>

#### Part CNP TOTAL RETURN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>2 029 178,74</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>2 029 178,74</b>
Report à nouveau	9 632 071,63
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>11 661 250,37</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	11 661 250,37
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>11 661 250,37</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-7 192 206,92</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-7 192 206,92</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-7 192 206,92</b>

### Part CNP TOTAL RETURN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-7 192 206,92</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-7 192 206,92</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-7 192 206,92</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-7 192 206,92
<b>Total</b>	<b>-7 192 206,92</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

#### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>38 559 897,08</b>	<b>19,90</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>38 559 897,08</b>	<b>19,90</b>
<b>Assurance</b>			<b>2 680 652,96</b>	<b>1,38</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	4 448	1 312 160,00	0,68
AXA	EUR	39 632	1 368 492,96	0,70
<b>Automobiles</b>			<b>756 957,68</b>	<b>0,39</b>
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	13 042	756 957,68	0,39
<b>Banques commerciales</b>			<b>1 838 675,66</b>	<b>0,95</b>
BNP PARIBAS	EUR	22 220	1 367 641,00	0,71
ING GROEP NV	EUR	28 944	471 034,66	0,24
<b>Boissons</b>			<b>1 181 558,14</b>	<b>0,61</b>
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	6 763	401 586,94	0,21
PERNOD RICARD	EUR	5 752	779 971,20	0,40
<b>Composants automobiles</b>			<b>795 921,80</b>	<b>0,41</b>
MICHELIN (CGDE)	EUR	21 830	795 921,80	0,41
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>1 890 832,18</b>	<b>0,98</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	10 427	1 890 832,18	0,98
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>723 630,25</b>	<b>0,37</b>
VINCI SA	EUR	6 895	723 630,25	0,37
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>1 014 880,59</b>	<b>0,52</b>
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	25 353	1 014 880,59	0,52
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>836 258,50</b>	<b>0,43</b>
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	26 950	836 258,50	0,43
<b>Electricité</b>			<b>1 324 022,58</b>	<b>0,68</b>
IBERDROLA SA	EUR	95 322	1 324 022,58	0,68
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 058 648,40</b>	<b>0,55</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 482	1 058 648,40	0,55
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>1 741 640,94</b>	<b>0,90</b>
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 600	977 960,00	0,51
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	14 179	763 680,94	0,39
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>370 138,80</b>	<b>0,19</b>
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	10 020	370 138,80	0,19
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>1 063 893,93</b>	<b>0,55</b>
AIRBUS SE	EUR	5 054	663 185,88	0,34
THALES	EUR	2 811	400 708,05	0,21

## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Logiciels</b>			<b>1 975 178,38</b>	<b>1,02</b>
DASSAULT SYST.	EUR	16 426	585 258,38	0,30
SAP SE	EUR	6 800	1 389 920,00	0,72
<b>Marches de capitaux</b>			<b>1 539 787,35</b>	<b>0,79</b>
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	334 700	1 539 787,35	0,79
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>768 872,16</b>	<b>0,40</b>
NESTE OYJ	EUR	44 112	768 872,16	0,40
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 229 279,70</b>	<b>0,63</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	7 095	1 229 279,70	0,63
<b>Produits alimentaires</b>			<b>580 807,26</b>	<b>0,30</b>
DANONE	EUR	8 889	580 807,26	0,30
<b>Produits chimiques</b>			<b>428 984,10</b>	<b>0,22</b>
AKZO NOBEL	EUR	6 777	428 984,10	0,22
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>1 006 331,15</b>	<b>0,52</b>
L'OREAL	EUR	2 503	1 006 331,15	0,52
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>1 324 425,90</b>	<b>0,68</b>
SANOFI	EUR	12 871	1 324 425,90	0,68
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>671 002,92</b>	<b>0,35</b>
SAINT-GOBAIN	EUR	8 211	671 002,92	0,35
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>3 582 861,44</b>	<b>1,86</b>
ASML HOLDING NV	EUR	4 013	2 992 092,80	1,56
STMICROELECTRONICS NV	EUR	22 176	590 768,64	0,30
<b>Services aux collectivités</b>			<b>500 068,80</b>	<b>0,26</b>
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	16 940	500 068,80	0,26
<b>Services aux professionnels</b>			<b>947 867,84</b>	<b>0,49</b>
BUREAU VERITAS SA	EUR	12 853	382 762,34	0,20
WOLTERS KLUWER	EUR	3 735	565 105,50	0,29
<b>Services clientèle divers</b>			<b>420 691,32</b>	<b>0,22</b>
EDENRED	EUR	12 366	420 691,32	0,22
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 814 840,30</b>	<b>0,94</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	68 770	1 814 840,30	0,94
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 265 253,50</b>	<b>0,65</b>
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	6 005	1 265 253,50	0,65
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>393 524,55</b>	<b>0,20</b>
CAPGEMINI SE	EUR	2 029	393 524,55	0,20

## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>2 832 408,00</b>	<b>1,46</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	289	637 534,00	0,33
KERING	EUR	820	210 617,00	0,11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 882	1 984 257,00	1,02
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>27 678 425,93</b>	<b>14,28</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>27 678 425,93</b>	<b>14,28</b>
<b>Assurance</b>			<b>1 870 042,27</b>	<b>0,97</b>
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 3.45% 30-01-31	EUR	1 000 000	1 049 968,52	0,55
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-05-26	EUR	800 000	820 073,75	0,42
<b>Banques commerciales</b>			<b>6 271 535,17</b>	<b>3,24</b>
BANK OF NEW ZEALAND 3.661% 17-07-29	EUR	1 100 000	1 134 818,53	0,59
BBVA 3.625% 07-06-30	EUR	1 900 000	1 984 359,74	1,02
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	1 000 000	1 054 462,47	0,54
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 063 474,59	0,55
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	EUR	200 000	205 897,26	0,11
RCI BANQUE 5.5% 09-10-34 EMTN	EUR	800 000	828 522,58	0,43
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>1 351 539,12</b>	<b>0,70</b>
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.375% 11-03-31	EUR	1 300 000	1 351 539,12	0,70
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>1 143 839,07</b>	<b>0,59</b>
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	1 100 000	1 143 839,07	0,59
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>638 843,26</b>	<b>0,33</b>
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.0% 22-04-34	EUR	600 000	638 843,26	0,33
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 037 836,72</b>	<b>0,54</b>
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.2% 14-02-31	EUR	1 000 000	1 037 836,72	0,54
<b>Produits domestiques</b>			<b>943 014,15</b>	<b>0,49</b>
UNILEVER FINANCE NETHERLANDS BV 3.25% 15-02-32	EUR	900 000	943 014,15	0,49
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>1 114 859,04</b>	<b>0,58</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.25% 09-08-29	EUR	1 100 000	1 114 859,04	0,58
<b>Services clientèle divers</b>			<b>1 460 731,96</b>	<b>0,75</b>
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	1 400 000	1 460 731,96	0,75
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>630 702,98</b>	<b>0,33</b>
TELEFONICA EMISIONES SAU 3.698% 24-01-32	EUR	600 000	630 702,98	0,33
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>9 963 662,16</b>	<b>5,11</b>
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3.121% 05-08-30	EUR	1 000 000	1 022 379,40	0,53
BMW INTL INVESTMENT 3.25% 17-11-28	EUR	1 500 000	1 537 296,15	0,76
BMW US LLC 3.0% 02-11-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 435 137,25	0,74
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	EUR	800 000	829 003,18	0,43

## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERING FINANCE 3.375% 11-03-32	EUR	1 000 000	1 021 255,48	0,53
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	600 000	624 752,80	0,32
NESTLE FIN 3.0% 23-01-31 EMTN	EUR	1 300 000	1 350 411,02	0,70
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.75% 10-09-26	EUR	1 300 000	1 320 046,36	0,68
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-02-29	EUR	800 000	823 380,52	0,42
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 251 820,03</b>	<b>0,65</b>
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 05-02-30	EUR	1 200 000	1 251 820,03	0,65
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>123 292 712,39</b>	<b>63,63</b>
<b>OPCVM</b>			<b>114 930 623,59</b>	<b>59,31</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>114 930 623,59</b>	<b>59,31</b>
NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	EUR	94 000	9 368 980,00	4,83
OSTRUM CR OPP IA EUR C	EUR	277	17 619 803,80	9,09
OSTRUM FIX INC MULT STR I NPF USD CAP	USD	500	51 184,98	0,03
OSTRUM FIX INC MULT STR SI NPF USD CAP	USD	500	52 193,00	0,03
OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME I/A (H	EUR	575 000	56 741 000,00	29,28
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	149	16 044 379,60	8,28
OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	EUR	4 590,414	4 880 987,21	2,52
Seeyond Volatility Alt Inc SI A EUR CAP	EUR	98 500	10 172 095,00	5,25
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>8 362 088,80</b>	<b>4,32</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>8 362 088,80</b>	<b>4,32</b>
CNP ASSUR OPPORTUNITE 2	EUR	740	8 362 088,80	4,32
<b>Total</b>			<b>189 531 035,40</b>	<b>97,81</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## 5. Comptes de l'exercice

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 1224	-600	0,00	-812 500,00	-30 180 000,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>-812 500,00</b>	<b>-30 180 000,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-812 500,00</b>	<b>-30 180 000,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## 5. Comptes de l'exercice

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 1224	45	36 900,00	0,00	5 402 250,00
EURO SCHATZ 1224	90	39 600,00	0,00	9 645 750,00
FV CBOT UST 5 1224	130	0,00	-14 875,27	12 799 395,81
JAP GOVT 10 1224	-6	0,00	-12 402,92	-5 436 614,18
MSE CANADA 10 1224	70	56 640,69	0,00	5 803 813,63
TU CBOT UST 2 1224	50	17 500,38	0,00	9 329 429,15
US 10YR NOTE 1224	100	0,00	-6 160,12	10 239 796,60
<b>Sous-total 1.</b>		<b>150 641,07</b>	<b>-33 438,31</b>	<b>47 783 821,01</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
MG ST 15/11/2025	20 000 000	0,00	-147 255,20	20 000 000,00
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>-147 255,20</b>	<b>20 000 000,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>150 641,07</b>	<b>-180 693,51</b>	<b>67 783 821,01</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## 5. Comptes de l'exercice

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
BOFA SECU 20/06/29	-3 000 000	0,00	-280 886,67	-3 000 000,00
BOFA SECURITIES EURO	20 000 000	431 555,56	0,00	20 000 000,00
BOFA SECURITIES EURO	85 000 000	1 612 261,11	0,00	85 000 000,00
BOFA SECUTITIES	10 000 000	141 277,78	0,00	10 000 000,00
JPMORGAN	26 880 516,11	444 275,19	0,00	26 880 516,11
JP MORGAN	20 000 000	408 755,56	0,00	20 000 000,00
<b>Sous-total 4.</b>		<b>3 038 125,20</b>	<b>-280 886,67</b>	<b>158 880 516,11</b>
<b>Total</b>		<b>3 038 125,20</b>	<b>-280 886,67</b>	<b>158 880 516,11</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## 5. Comptes de l'exercice

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	189 531 035,40
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-812 500,00
Total instruments financiers à terme - taux	-30 052,44
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	2 757 238,53
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 237 910,78
Autres passifs (-)	-2 900 429,80
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>193 783 202,47</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CNP TOTAL RETURN	EUR	8 337	23 243,75

# CNP TOTAL RETURN

**COMPTES ANNUELS**

**29/09/2023**

**BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR**

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>727,12</b>	<b>8 200 930,14</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>194 310 687,84</b>	<b>327 978 443,72</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>58 552 731,38</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	58 552 731,38	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>74 839 636,42</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	74 839 636,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>133 028 692,90</b>	<b>244 814 084,44</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	133 028 692,90	244 814 084,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>8 324 722,86</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	1 219 830,26
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	7 104 892,60
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 729 263,56</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 587 463,56	0,00
Autres opérations	141 800,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>7 536 172,03</b>	<b>2,01</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 536 172,03	2,01
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 665 714,47</b>	<b>588 983,97</b>
Liquidités	1 665 714,47	588 983,97
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>203 513 301,46</b>	<b>336 768 359,84</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	190 835 196,89	317 031 403,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	6 241 435,45
Report à nouveau (a)	9 140 671,91	11 094 607,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 203 876,72	-8 486 549,66
Résultat de l'exercice (a,b)	1 166 118,42	2 647 193,03
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>199 938 110,50</b>	<b>328 528 090,62</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 817 145,54</b>	<b>7 002 758,45</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	7 002 758,45
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	7 002 758,45
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	2 817 145,54	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 516 905,54	0,00
Autres opérations	300 240,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>758 045,13</b>	<b>1 237 510,49</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	758 045,13	1 237 510,49
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,29</b>	<b>0,28</b>
Concours bancaires courants	0,29	0,28
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>203 513 301,46</b>	<b>336 768 359,84</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	25 728 000,00	0,00
JAP GOVT 10 1223	15 597 756,72	0,00
EURO STOXX 50 1223	54 652 000,00	0,00
Options		
USD/JPY FINEX 03/2024 CALL 77	843 106,55	0,00
USD/JPY FINEX 03/2024 CALL 80	436 790,14	0,00
DJ EURO STOXX 50 11/2023 PUT 3850	993 569,08	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1223	23 150 000,00	0,00
TU CBOT UST 2 1223	134 023 760,66	0,00
US 10YR NOTE 1223	20 413 223,14	0,00
FV CBOT UST 5 1223	57 813 345,40	0,00
EURO SCHATZ 1223	31 497 000,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 11/2023 PUT 4050	2 337 809,60	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
BOFA SECUTITIES	10 000 000,00	0,00
BOFA SECURITIES EURO	6 000 000,00	0,00
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	129 607,14	2 691,43
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 436 665,55	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	91 065,92	3 166 797,02
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-424,04	50 548,13
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 656 914,57</b>	<b>3 220 036,58</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8 799,35	843,25
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	87 182,96	42 296,51
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>95 982,31</b>	<b>43 139,76</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 560 932,26</b>	<b>3 176 896,82</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	116 063,08	500 916,81
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 444 869,18</b>	<b>2 675 980,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-278 750,76	-28 786,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 166 118,42</b>	<b>2 647 193,03</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise du jour de l'évaluation.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC Natixis Investment Managers indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011047323 - CNP TOTAL RETURN : Taux de frais maximum de 0.40% TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts CNP TOTAL RETURN	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>328 528 090,62</b>	<b>342 168 206,90</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-126 401 766,54	-8 650 922,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 302 454,47	828,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 813 352,84	-8 522 413,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 949 403,34	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 022 112,57	0,00
Frais de transactions	-18 037,42	0,00
Différences de change	25 009,22	0,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 878 356,21	856 461,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 316 519,31	-3 438 163,10
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 438 163,10	4 294 624,35
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-178 040,75	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-178 040,75	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 444 869,18	2 675 980,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>199 938 110,50</b>	<b>328 528 090,62</b>

(\*) 30/09/2022 : Frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

(\*\*) 29/09/2023 : Frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	55 645 569,08	27,83
Change	1 279 896,69	0,64
Taux	41 325 756,72	20,67
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>98 251 222,49</b>	<b>49,14</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	2 337 809,60	1,17
Crédit	16 000 000,00	8,00
Taux	266 897 329,20	133,49
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>285 235 138,80</b>	<b>142,66</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	727,12	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 665 714,47	0,83
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	41 325 756,72	20,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	266 897 329,20	133,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	727,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 665 714,47	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 325 756,72	20,67
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	165 520 760,66	82,79	80 963 345,40	40,49	20 413 223,14	10,21

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 667 296,72	1,33	226 606,48	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	584 210,19	0,29	42 081,14	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	1 279 896,69	0,64	15 597 756,72	7,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	212 250 329,20	106,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	513 882,09
	Dépôts de garantie en espèces	6 821 606,80
	Coupons et dividendes en espèces	46 821,77
	Collatéraux	153 857,36
	Autres créances	4,01
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>7 536 172,03</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	728 424,58
	Frais de gestion fixe	29 620,55
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>758 045,13</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>6 778 126,90</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5 530	-126 401 766,54
Solde net des souscriptions/rachats	-5 530	-126 401 766,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 921	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 063,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			113 631 040,60
	LU0593537565	NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	13 973 540,00
	LU0935225598	OSTRUM CR OPP IA EUR C	17 605 297,64
	LU1561914851	OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME I/A (H	55 968 000,00
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	21 742 589,40
	LU2038540998	OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	4 341 613,56
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>113 631 040,60</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	9 140 671,91	11 094 607,83
Résultat	1 166 118,42	2 647 193,03
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10 306 790,33</b>	<b>13 741 800,86</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	10 306 790,33	13 741 800,86
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10 306 790,33</b>	<b>13 741 800,86</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	6 241 435,45
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 203 876,72	-8 486 549,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 203 876,72</b>	<b>-2 245 114,21</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 203 876,72	-2 245 114,21
<b>Total</b>	<b>-1 203 876,72</b>	<b>-2 245 114,21</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	371 001 926,61	346 541 702,94	342 168 206,90	328 528 090,62	199 938 110,50
Nombre de titres	15 691	15 042	14 827	14 451	8 921
Valeur liquidative unitaire	23 644,24	23 038,27	23 077,37	22 733,93	22 412,07
+/- values nettes unitaire non distribuées	1 367,02	926,52	444,28	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-155,36	-134,94
Distribution unitaire sur résultat	487,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	449,33	767,73	950,92	1 155,34

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Dépôts</b>				
Collat. especes p/e	EUR	725,06	727,12	0,00
<b>TOTAL Dépôts</b>			<b>727,12</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE-REG	EUR	8 559	1 931 766,30	0,97
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	43 916	1 692 303,06	0,86
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	107 037	2 126 611,12	1,06
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	19 100	1 258 499,00	0,63
PUMA SE	EUR	15 629	918 985,20	0,46
SIEMENS AG-REG	EUR	8 574	1 163 148,84	0,58
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	26 388	1 266 624,00	0,63
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>10 357 937,52</b>	<b>5,19</b>
<b>BELGIQUE</b>				
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	15 800	1 225 132,00	0,62
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 225 132,00</b>	<b>0,62</b>
<b>ESPAGNE</b>				
IBERDROLA SA	EUR	161 118	1 707 045,21	0,85
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 707 045,21</b>	<b>0,85</b>
<b>FINLANDE</b>				
NESTE OYJ	EUR	27 372	879 462,36	0,44
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>879 462,36</b>	<b>0,44</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	3 102	495 823,68	0,25
AXA	EUR	84 720	2 387 409,60	1,20
BNP PARIBAS	EUR	36 036	2 177 655,48	1,09
CAPGEMINI SE	EUR	8 550	1 417 590,00	0,70
CREDIT AGRICOLE	EUR	134 280	1 570 001,76	0,79
DANONE	EUR	9 800	512 148,00	0,26
DASSAULT SYST.	EUR	64 200	2 265 939,00	1,13
EDENRED	EUR	13 600	806 208,00	0,40
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 600	1 255 216,00	0,62
HERMES INTERNATIONAL	EUR	767	1 326 756,60	0,67
KERING	EUR	2 800	1 209 320,00	0,60
L'OREAL	EUR	4 482	1 762 322,40	0,89
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	48 108	1 481 726,40	0,74
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 500	2 507 400,00	1,25
MICHELIN (CGDE)	EUR	48 100	1 398 267,00	0,70
PERNOD RICARD	EUR	6 990	1 103 371,50	0,56
REMY COINTREAU	EUR	11 100	1 283 715,00	0,64
SAINT-GOBAIN	EUR	27 385	1 557 658,80	0,78
SANOFI	EUR	19 683	1 997 430,84	1,00
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	8 329	1 307 486,42	0,65
THALES	EUR	5 765	767 321,50	0,38
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	30 215	828 797,45	0,41
VINCI SA	EUR	12 140	1 274 942,80	0,64

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WORLDLINE SA	EUR	41 919	1 117 141,35	0,56
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>33 811 649,58</b>	<b>16,91</b>
<b>IRLANDE</b>				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	13 700	1 084 766,00	0,54
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 084 766,00</b>	<b>0,54</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS SE	EUR	7 704	978 253,92	0,49
ASML HOLDING NV	EUR	4 610	2 577 451,00	1,29
ING GROEP NV	EUR	75 512	947 675,60	0,47
QIAGEN N.V.	EUR	25 300	968 231,00	0,48
WOLTERS KLUWER	EUR	7 644	876 384,60	0,44
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>6 347 996,12</b>	<b>3,17</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	328 658	1 293 597,89	0,64
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>1 293 597,89</b>	<b>0,64</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	45 020	1 845 144,70	0,93
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 845 144,70</b>	<b>0,93</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>58 552 731,38</b>	<b>29,29</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>58 552 731,38</b>	<b>29,29</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CNP ASSUR OPPORTUNITE 2	EUR	1 830	19 397 652,30	9,70
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	210	21 742 589,40	10,87
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>41 140 241,70</b>	<b>20,57</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
NATIXIS EURO HIGH INCOME FUND S-D	EUR	151 000	13 973 540,00	6,99
OSTRUM CR OPP IA EUR C	EUR	298	17 605 297,64	8,81
OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME I/A (H	EUR	600 000	55 968 000,00	27,99
OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	EUR	4 590,414	4 341 613,56	2,17
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>91 888 451,20</b>	<b>45,96</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>133 028 692,90</b>	<b>66,53</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>133 028 692,90</b>	<b>66,53</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BOBL 1223	EUR	200	26 000,00	0,01
EURO BUND 1223	EUR	-200	239 840,00	0,12
EURO SCHATZ 1223	EUR	300	6 000,00	0,01
EURO STOXX 50 1223	EUR	-1 300	798 500,00	0,40
FV CBOT UST 5 1223	USD	581	-771 694,21	-0,38
JAP GOVT 10 1223	JPY	-17	117 790,81	0,06
TU CBOT UST 2 1223	USD	700	77 479,67	0,03
US 10YR NOTE 1223	USD	200	-504 722,55	-0,26
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-10 806,28</b>	<b>-0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-10 806,28</b>	<b>-0,01</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 11/2023 PUT 3850	EUR	-200	-37 600,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 11/2023 PUT 4050	EUR	200	93 400,00	0,05
USD/JPY FINEX 03/2024 CALL 77	USD	125	29 515,94	0,02
USD/JPY FINEX 03/2024 CALL 80	USD	-125	-14 757,97	-0,01
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>70 557,97</b>	<b>0,04</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>70 557,97</b>	<b>0,04</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Credit Default Swap</b>				
BOFA SECURITIES EURO	EUR	-6 000 000	-300 240,00	-0,15
BOFA SECUTITIES	EUR	10 000 000	141 800,00	0,07
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>-158 440,00</b>	<b>-0,08</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-158 440,00</b>	<b>-0,08</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-98 688,31</b>	<b>-0,05</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 269 374,7	1 198 937,14	0,60
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-18 610 000	-117 790,81	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 070 340	-1 070 340,00	-0,53
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>10 806,33</b>	<b>0,01</b>
<b>Créances</b>			<b>7 536 172,03</b>	<b>3,77</b>
<b>Dettes</b>			<b>-758 045,13</b>	<b>-0,38</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 665 714,18</b>	<b>0,83</b>
<b>Actif net</b>			<b>199 938 110,50</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts CNP TOTAL RETURN</b>	<b>EUR</b>	<b>8 921</b>	<b>22 412,07</b>
-------------------------------	------------	--------------	------------------



## Ostrum Asset Management

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 19 09 80  
Société anonyme au capital de 50 938 997 euros  
Agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille  
Sous le numéro GP-18000014 en date du 07 août 2018  
Immatriculée au RCS de Paris sous le n°525 192 753



Un affilié de  **NATIXIS**  
INVESTMENT MANAGERS